

Clap de fin de tournée

Après 14 années à sillonner les routes de nos villages lors de sa tournée de facteur, Alain Cortès a remis sa casquette pour une retraite bien méritée !

Se déplacer dans ces paysages ruraux, avec de belles ouvertures sur les villages ou le lac été un plaisir. Il a apprécié la rencontre et tous ses contacts avec les dullinois-es. Il se souviendra « de leur bonne humeur et de leur gentillesse » et les remercie « chaleureusement pour la confiance qui s'est nouée au fil des années ».



Bonne retraite Patricia !

Il nous reste 1 semaine pour passer en mairie souhaiter une bonne retraite à Patricia Marcel, notre secrétaire de mairie, après 28 ans de bons et loyaux services.



Fête de départ à la retraite du 26 mai à la salle des fêtes de Dullin



Infos diverses

- La fiche d'inscription scolaire est en ligne sur dullin.fr. n'hésitez pas à vous y rendre dès maintenant pour préparer la rentrée 2018. En ce qui concerne le transport scolaire, Maryse (CCLA) est à votre disposition. La région a également mis en place un numéro spécial (non surtaxé) 0969393994 ainsi que toutes les informations sur www.auvergnerhonealpes.fr et sur www.savoie.fr
- La Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette, lors de son conseil du 31 mai 2018 a voté une aide à l'achat de Vélo à assistance électrique pour les habitants de la CCLA. 25% du prix du vélo majoré à 250€ ; une aide par foyer. Plus d'infos auprès des services de la CCLA.
- Bientôt 16 ans ? pensez recensement -> www.defense.gouv.fr/jdc

Ne brûlez pas : respirez !

Qu'on se les dise une bonne fois pour toutes : **le brûlage à l'air libre des déchets verts** : c'est interdit ! Et si beaucoup d'entre nous avons encore le réflexe de craquer une allumette pour faire disparaître les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien des massifs... eh bien nous nous devons de changer nos habitudes. Nous ne pouvons rester indifférents à la qualité de ce bien commun, que l'on espère tous « pur » dans nos campagnes : l'air.

Vous trouverez dans la page centrale une notice explicative émanant de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpe pour nous aider à ne plus voir ça et là une belle fumée, blanche, mais bien chargée en particules polluantes.



DULL'INFO

N°15

JUIN 2018

La lettre d'information de la municipalité de



Agenda

Vendredi 15 juin 19h – salle des fêtes de Marcieux : Assemblée Générale de l'AEL. Suivi d'une soirée Guinguette animée par le groupe Ainsi Fonk.

Samedi 30 juin de 10h à 12h : Atelier Philo. La Bienveillance. Quel sens ? quelles pratiques aujourd'hui ?

Mardi 3 juillet 19h : réunion publique salle des fêtes de Dullin.

- De 19h à 20h30 : Projet d'aménagement et de Développement Durable dans le cadre de la révision du PLU
- De 20h30 à 21h30 : Réflexion autour d'une fusion de commune avec Ayn (autre possibilité de réunion à Ayn le 6 juillet à 20h – voir Flyer page central)

Mercredi 18 juillet de 15h à 17h : Atelier d'écriture nomade. Spécial expo de Dullin

Du 19 juillet au 12 Août : L'exposition "Jardins des Toiles" fête ses 10 ans cette année. Elle se déroulera du 19 juillet au 12 Août 2018 Nous vous attendons toujours plus nombreux pour découvrir et apprécier les peintres, sculpteurs, céramistes, photographes. Principalement locaux !

Samedi 21 juillet dès 18h30 vernissage de l'exposition

Les 26 juillet et 02 août de 15h à 17h : dans le cadre de l'exposition un atelier créatif en lien avec la peinture est organisé pour les enfants de 4 à 14 ans (maxi 18 enfants). Uniquement sur inscription directement pendant les heures d'ouverture de l'exposition (salle des fêtes)

Dimanche 29 juillet : Journée Exposition / vente nommée "Journée des peintres et des artisans" organisée par la commission "animation" de Dullin.

- Journée Exposition Vente Démonstration par des créateurs d'art, artisans, artistes (de 8h à 22h)
- Concours de peinture pour les artistes peintres adultes et enfants (16 ans max) à travers les rues du village. Chacun est invité à se présenter spontanément muni de tout son matériel de peintre et à s'inscrire le jour J directement sur la place du village de Dullin (gratuit pour les enfants et 10 euros pour les adultes). Casse croute offert pour les participants. L'emplacement est gratuit. Thème libre Les œuvres seront à terminer pour 15h30. Les réalisations seront ensuite exposées au public. Le public pourra voter pour l'œuvre adulte et enfant qu'il aura préférée. Des prix seront décernés aux vainqueurs dès 17h
- Petite restauration sur place

En soirée : animation - musique irlandaise **Venez Nombreux !**

Dimanche 5 Août - Fête au village organisée par le comité des fêtes de Dullin

Samedi 22 septembre : spectacle musical à la salle des fêtes, proposé par SSMA

Groupe « Les V'la » : trio composé de deux guitares et d'une voix qui propose un voyage entre ballades, bossa et standards de Jazz, en passant par des reprises de Ben Harper à Joni Mitchell, de Gainsbourg à Nougaro...



Projet de fusion

Ayn / Dullin : deux villages qui ont toujours eu des liens forts et qui ont mené des activités communes dont les élus se posent maintenant la question du meilleur niveau de coopération pour l'avenir.

Telle est la démarche entreprise par les deux conseils municipaux qui se sont rencontrés à deux reprises pour évoquer ce sujet et créer un groupe de travail adéquat.

Ce groupe a pour mission de proposer un projet de fusion des deux communes, après avoir cerné toutes les implications possibles, avoir obtenu tous les renseignements d'ordre administratif, financier, juridique, scolaire... et d'avoir mesuré les incidences sur la vie des habitants.

Les populations d'Ayn et de Dullin seront invitées au démarrage du travail d'analyse de toutes ces données, pour partager sur l'essence même de ce projet. Il est important pour les élus que chacun partage ses connaissances, ses envies, ses besoins.

Puis une 2e réunion sera organisée pour présenter ce que pourrait donner une fusion entre les deux communes.

Enfin, en fonction des éléments rassemblés, et des avis collectés, les Conseils municipaux seront amenés à délibérer pour valider, ou non, la fusion.

Il faut savoir que la loi n'autorise pas de fusion l'année précédant les élections municipales, donc si fusion il doit y avoir, celle-ci doit être effective au 1er janvier 2019, donc délibéré en octobre 2018.

Le calendrier

- depuis fin 2016 : 2 réunions des conseils municipaux, 2 visites de communes nouvelles, 4 rencontres maires/adjoints
- mai 2018 : contact et prise d'information de toutes les structures concernées pour analyse des incidences
- juillet 2018 : 1ère réunion publique dans chaque commune
- septembre 2018 : 2eme réunion publique partagée
- octobre 2018 : vote des conseils sur le projet

Travaux soutenus par la Région Rhône Alpe Auvergne



Aménagement d'un jardin du souvenir au cimetière



PLU

Le projet de révision du PLU suit son cours. Après l'étape du diagnostic et l'analyse foncière, nous vous invitons à une réunion publique **le 3 juillet dès 19h** pour partager ensemble les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Il s'agit d'écrire les axes de réflexion pour les aménagements projetés pour les années à venir (construction, paysage, environnement, activités économiques, équipements, etc.)



Travaux soutenus par le département



Fourniture et mise en place de stores à l'école
Réfection du mur en pierre de la cour



Flash info des dernières décisions en conseil municipal

- Achat de la grange Girerd sur la place du village par la municipalité
- Suite à un défaut de procédure, le conseil a décidé de retourner en procédure contre l'architecte et les entreprises pour la maison Montigon
- Mise en réseau des bibliothèques de l'avant pays savoyard

Flash info travaux - Le chemin du Gallin a été entièrement repris en enrobé ce mardi 5 juin.

